

Direction générale du Trésor

VEILLE SECTORIELLE

**Allemagne**

Une publication du SER de Berlin

N°04 – avril 2024

Sommaire

[Le chiffre du mois](#_Toc166257660)

[Transition Ecologique & Energétique](#_Toc166257661)

[1. Réforme controversée de la loi sur la protection du climat adoptée au Bundestag](#_Toc166257662)

[2. Adoption au Parlement du paquet législatif solaire I](#_Toc166257663)

[3. Étude sur la transition énergétique en Allemagne : des investissements encore insuffisants](#_Toc166257664)

[4. Adoption au Parlement de la loi sur le développement et financement du réseau H2](#_Toc166257665)

[5. Nouvelles règles pour une meilleure élimination des appareils électriques, des e-cigarettes et des piles](#_Toc166257666)

[6. L’Allemagne soutient des projets de protection naturelle du climat dans les communes rurales avec près de 200 M€](#_Toc166257667)

[Transports](#_Toc166257668)

[1. Berlin, qui lance un ticket illimité à 29 € par mois au 1er juillet, suscite la controverse](#_Toc166257669)

[2. Avec la légalisation du cannabis, la question de la limite légale au volant](#_Toc166257670)

[Entreprises & International](#_Toc166257671)

[1. La France, l’Allemagne et l’Italie appellent à renforcer la compétitivité et la productivité européennes](#_Toc166257672)

[2. Déplacement du Chancelier en Chine](#_Toc166257673)

[3. Tesla envisage de supprimer 400 emplois à son usine allemande de Grünheide](#_Toc166257674)

[4. Les Länders de l’Est de l’Allemagne à la traîne en matière de digitalisation](#_Toc166257675)

[5. Un nouveau label pour l’acier vert](#_Toc166257676)

[6. Le voyage pharma de Robert Habeck](#_Toc166257677)

[7. La Foire d’Hanovre, au cœur de l’innovation industrielle](#_Toc166257678)

[Numérique & Innovation](#_Toc166257679)

[1. La pépite munichoise Proxima Fusion récolte 20M d’euros pour accélérer sa R&D](#_Toc166257680)

[2. l’Allemagne reléguée au 5ème rang des brevets de classe mondial](#_Toc166257681)

[3. Kick off du 2ème challenge du Daten Institute pour améliorer l’utilisation des données](#_Toc166257682)

[\_Toc166257683](#_Toc166257683)

# Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

721 Mrds d’euros

Volume d’investissement nécessaire dans la transition énergétique en Allemagne d’ici 2030 (Selon l’étude BDEW et EY)

# 

# Transition Ecologique & Energétique

1. Réforme controversée de la loi sur la protection du climat adoptée au Bundestag

Après des mois de négociations, le Bundestag a adopté le 26 avril 2024 un projet de réforme de la loi relative à la protection du climat (*Klimaschutzgesetz - KSG*). Cette loi, initialement adoptée en 2019 et révisée une première fois en 2021, définit la trajectoire climatique à suivre et sa déclinaison sectorielle pour l’Allemagne. Ce projet de réforme ne modifie pas les objectifs climatiques globaux, issus de la révision de la KSG 2021, à savoir (1) l’objectif de réduction des émissions de GES en Allemagne de -65 % à horizon 2030 (par rapport à 1990), (2) de -88% d’ici 2040, et (3) l’atteinte de la neutralité carbone d’ici 2045. Jusqu'à présent, en cas de non-atteinte des objectifs sectoriels annuels au cours de l'année écoulée, la loi imposait à chaque ministère responsable - comme ce fut le cas ces dernières années pour les transports et le bâtiment - de présenter un programme d'urgence correctif sous 3 mois. Le gouvernement fédéral se détache désormais de cette procédure. Le gouvernement fédéral a fait le choix de miser davantage sur une compatibilité globale, intersectorielle et pluriannuelle des émissions de GES jusqu’en 2030 inclus. Les manquements d’un secteur économique (énergie, industrie, transport, bâtiment et agriculture) pourront dorénavant être compensés par la surperformance d’un autre. Ce n’est que si l’Agence fédérale de l’environnement (UBA) dans son rapport de prévisions constate un dépassement des objectifs pendant deux années consécutives que le gouvernement fédéral devra adopter des mesures garantissant le respect des quantités annuelles totales d’émissions pour ces années. Cette révision est surtout considérée comme une concession du SPD et des Verts envers le ministre fédéral des Transports Volker Wissing (FDP). Le Ministre libéral avait refusé de présenter un programme immédiat de mesures de protection du climat qui aurait dû être mis en place - le secteur des transports ayant nettement manqué son objectif climatique en 2023, pour la troisième fois consécutive.

2. Adoption au Parlement du paquet législatif pour le solaire I

Le 26 avril, après plusieurs mois de discussions, le Bundestag et le Bundesrat ont finalement adopté, le 1e paquet législatif pour le solaire (Loi modifiant la loi sur les énergies renouvelables et autres dispositions du droit de l'énergie afin d'augmenter le développement de la production d'énergie photovoltaïque). Ce paquet législatif vise principalement à encourager une « débureaucratisation », accélérer les procédures et libérer de nouvelles surfaces. La mise en service des installations sur balcon sera entre autres facilitée, l’inscription auprès du gestionnaire de réseau n’étant plus nécessaire pour la mise en service. Le développement des centrales photovoltaïques « particulières » (ex : agrivoltaïques, flottantes, marais etc) sera également encouragé. Celles-ci disposeront désormais de leur propre sous-segment dans le cadre des appels d'offres organisés par l'Agence fédérale des réseaux (BNetzA) et la valeur plafond sera augmentée pour ces installations. Finalement, le paquet législatif n’inclut pas le « bonus de résilience », visant à soutenir l’industrie photovoltaïque nationale ou européenne face à la concurrence étrangère, le FDP s’y étant opposé, en dépit de la volonté des Verts et du SPD. Le paquet solaire I doit permettre d’accélérer le développement annuel du photovoltaïque, afin d'atteindre une capacité totale installée de 215 GW d'ici 2030, objectif inscrit par le gouvernement dans la loi EEG 2023. Si une capacité d’environ 14,6 GW a été nouvellement installée en 2023, 22 GW par an seront nécessaires, à partir de 2026 pour atteindre cet objectif (Source : [Communiqué BMWK](https://www.bmwk.de/Redaktion/DE/Pressemitteilungen/2024/04/20240426-bundestag-bundesrat-solarpaket-i.html)).

3. Étude sur la transition énergétique en Allemagne : avancées conséquentes mais investissements encore insuffisants   
  
Le 30 avril 2024, Ernst & Young Law (EY) et le Syndicat allemand des professionnels de l’énergie et de la gestion de l’eau (BDEW) ont publié leur rapport annuel de suivi sur les avancées de la transition énergétique en Allemagne. Pour rappel, le gouvernement s’est fixé l‘objectif d’atteindre une part de 80 % d’énergies renouvelables dans la consommation brute d'électricité à horizon 2030. Si l’étude souligne des avancées conséquentes ces dernières années, avec notamment des progrès visibles dans l’accélération des procédures de planification et d’autorisation et une part d’EnR dans la consommation brute d'électricité qui excède pour la première fois les 50 % en 2023, le rythme de développement doit encore s’accélérer dans les prochaines années. L’étude estime également des besoins d’investissement extrêmement importants à l’avenir, à hauteur de 721 Mrds d’ici 2030 pour atteindre les objectifs de transition énergétique, le développement des énergies renouvelables représentant 49 % (353 Mrds) et le développement des réseaux 39 % (281 Mrds) de cette somme.  (Source : [Fortschrittsmonitor 2024 Energiewende](https://assets.ey.com/content/dam/ey-sites/ey-com/de_de/noindex/ey-fortschrittsmonitor_2024-ergebnisdokument.pdf)).

4. Adoption au Parlement de la loi sur le développement et financement du réseau H2

En avril, le Bundestag et le Bundesrat ont adopté un amendement modifiant la loi allemande sur le secteur de l'énergie (EnWG), visant à développer le réseau hydrogène en Allemagne. La loi prévoit notamment une planification intégrée du développement du réseau de gaz naturel et de transport hydrogène. Le premier plan de développement doit être adopté en 2026 par l’Agence fédérale des réseaux (BNetzA), puis élaboré tous les deux ans par les gestionnaires de réseaux de transport. En outre, le financement du réseau central hydrogène, estimé à environ 20 Mrds d’euros, est précisé dans cette loi. Pour rappel, le réseau « central » devrait avoir une longueur de 9 700 km, avec une mise en service progressive entre 2025 et 2032. Il devrait s’agir pour environ 60 % du réseau d’une reconversion des conduites de gaz et pour environ 40 % de nouvelles constructions (Source : [Communiqué BMWK](https://www.bmwk.de/Redaktion/DE/Pressemitteilungen/2024/04/20240412-gesetz-zur-wasserstoff-netzentwicklungsplanung.html)).

5. Nouvelles règles pour une meilleure élimination des appareils électriques, des e-cigarettes et des piles

Le ministère fédéral de l'Environnement et de la Protection des consommateurs (BMUV) a publié le 2 mai 2024 un projet de révision de la loi sur les appareils électriques et équipements électroniques (*EletrkoG*). Ce projet est actuellement soumis à la consultation des Länder et des associations. À l'avenir, les consommateurs devront rapporter encore plus souvent les appareils électriques usagés dans le commerce. Pour y parvenir, les points de collecte dans les magasins devront être marqués de manière uniforme afin que les consommateurs puissent trouver et utiliser plus facilement ces possibilités de retour. En outre, le projet prévoit d’étendre la possibilité de rapporter un appareil usagé sans en acheter un nouveau en même temps à tous les appareils dont la longueur du canter ne dépasse pas 50 centimètres (contre 25 centimètres jusqu'à présent). Le projet de loi vise également à faciliter l'élimination des cigarettes électroniques jetables et à éviter qu'elles ne se retrouvent dans les déchets résiduels ou dans l'environnement. Les consommateurs pourront donc en principe rapporter les cigarettes électroniques jetables dans tous les points de vente où elles peuvent être achetées. Enfin, le projet de loi vise à minimiser les risques d'incendie causés par des piles au lithium mal éliminées. La collecte des d'appareils électriques usagés sera facilitée afin de récupérer leurs matières premières pour un recyclage de qualité, tout en améliorant la sécurité de leur élimination.

6. L’Allemagne soutient des projets de protection naturelle du climat dans les communes rurales avec près de 200 M€

Avec la sélection de 122 projets communaux par la commission budgétaire du Parlement le 10 avril 2024, un nouveau programme de subventions issu du programme d'action pour la protection naturelle du climat (*ANK*) entre en vigueur. Avec un budget de 200 Millo€, le programme vise à financer des projets liés à la désimperméabilisation, à la végétalisation naturelle et la biodiversité des surfaces communales, à l'aménagement de bordures de chemins, des bosquets et des allées ainsi qu'à la renaturation des cours d'eau et des plans d'eau. La plupart des projets sélectionnés se situent en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (19), suivie de la Basse-Saxe (14), de la Bavière (13) ainsi que du Brandebourg et de la Saxe-Anhalt (11 chacun). Les communes sélectionnées peuvent maintenant déposer une demande formelle de financement auprès de l'organisme responsable du projet, *Zukunft - Umwelt - Gesellschaft (ZUG) gGmbH*. Selon le Ministère fédéral de l’Environnement (BMUV), les projets devraient être approuvés avant la fin de l'année afin qu'ils puissent démarrer le plus rapidement possible.

# Transports

1. Berlin, qui lance un ticket illimité à 29 € par mois au 1er juillet, suscite la controverse

Le 16 avril, le Land de Berlin a annoncé qu’il proposerait un ticket à 29 euros par mois, valable en illimité pour l’ensemble des transports en commun dans la capitale, conformément à un engagement du contrat de coalition CDU-SPD pris lors des dernières élections dans la ville-Etat. A partir du 1er juillet, chaque Berlinois aura donc le choix entre ce ticket (qui avait par ailleurs déjà été mis en place entre novembre 2022 et avril 2023) et le *Deutschlandticket*, valable dans toute l’Allemagne, à 49 euros, qui a fêté son premier anniversaire le 1er mai. A l’heure où la mesure nationale affiche un bilan en demi-teinte (11,2 Millo d’abonnés en moyenne par mois, dont 900 000 néo-abonnés, contre 15 Millo espérés), l’initiative de la capitale a été accueillie fraîchement par le ministère fédéral et plusieurs ONG environnementales. Ces acteurs craignent un risque de cannibalisation entre les deux offres, et un affaiblissement du *Deutschlandticket*, dont le financement à long-terme, à partir de 2025, sera débattu à l’automne. Ces ONG plaidaient plutôt pour un « *Deutschlandticket* social », à 29 euros, pour les ménages les plus modestes uniquement.

2. Avec la légalisation du cannabis, la question de la limite légale au volant

Depuis le 1er avril, la consommation de cannabis est autorisée pour les adultes en Allemagne, et sa mise en vente sera légale, sous certaines conditions, à partir du 1er juillet 2024. Dans ce contexte, le ministère fédéral du Numérique et des Transports (BMDV) s’interroge sur la mise en place d’un nouveau plafond de tétrahydrocannabinol (THC) au volant, alors que la code de la route tolère une alcoolémie, comme en France, de 0,5 g/L. Le ministère dirigé par Volker Wissing (FDP) a ainsi proposé, dès le 2 avril, une augmentation du taux de THC légal de 1,0 à 3,5 ng/mL. Selon les experts interrogés par le journal *Tagesspiegel*, le taux proposé par le BMDV serait « relativement conservateur », correspondant, en termes de risque d’accident, à une alcoolémie de 0,2 g/L. Cette proposition devrait se traduire dans les prochaines semaines par une proposition de loi, afin de modifier le droit de la circulation routière (StVG). La CDU-CSU, principal groupe d’opposition, est fermement opposée à toute augmentation.

# Entreprises & International

1. La France, l’Allemagne et l’Italie appellent à renforcer la compétitivité et la productivité européennes

Les ministres de l’économie français, allemand et italien Bruno Le Maire, Robert Habeck, et Adolfo Urso se sont réunis en France le 8 avril pour discuter des perspectives de développement des technologies vertes et numériques pour renforcer l’avance technologique, la productivité, la compétitivité et la croissance économique en Europe, dans la perspective de l'Agenda du Conseil européen pour 2024-2029. Dans une déclaration commune, les trois ministres se sont engagés à avancer ensemble sur les sur trois axes suivants. Ils ambitionnent d’éliminer les charges administratives inutiles pour maximiser le potentiel des entreprises européennes en matière d'investissement et d'innovation, en simplifiant les régulations avec des « tests de réalité » au niveau européen et en appliquant des « tests PME » plus robustes. Ils souhaitent également étendre les exemptions réglementaires des PME aux entreprises de taille intermédiaire (250 à 500 salariés). La déclaration commune insiste par ailleurs sur l’importance d’accroitre les investissements privés et publics pour renforcer l'innovation et la compétitivité. Cela inclut la réalisation de l'Union des marchés de capitaux, l'accélération des approbations des aides d'État pour soutenir les transitions de l’industrie et les projets stratégiques, et l'introduction de nouvelles ressources propres, prioritairement allouées aux technologies vertes et à l'intelligence artificielle. Pour soutenir les transitions verte et numérique, les ministres proposent par exemple de renforcer le contrôle des concentrations pour empêcher davantage les « acquisitions prédatrices », d’intégrer des critères de durabilité dans les marchés publics, et de mieux anticiper les risques de dépendance aux technologies émergentes. Ils prévoient également d'étendre le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux frontières (MACF) aux émissions indirectes, de coordonner les achats de matières premières critiques entre États et de soutenir le Pacte industriel européen.

2. Déplacement du Chancelier en Chine

Le Chancelier, qui était en Chine pour la seconde fois du 14 au 16 avril, a vu son voyage quelque peu bouleversé par l’attaque iranienne contre Israël**.** Il était accompagné d’une délégation d’entreprises, ainsi que des ministres de l’agriculture Cem Özdemir, des transports et du numérique, Volker Wissing, de l’environnement Steffi Lemke et de la secrétaire d’Etat parlementaire au ministère de l’économie Franziska Brantner. Le chancelier a insisté sur la mise en place d’une concurrence équitable. Le président Xi a, lui, plaidé en faveur d’un renforcement des relations économiques germano-chinoises "toujours restées stables" malgré "une série de grands changements dans la situation mondiale". La ministre de l'Environnement a signé avec le président de la Commission pour le développement et la réforme Zheng Shanjie, un plan d'action commun sur l'économie circulaire et l'efficacité des ressources. Il prévoit notamment un dialogue régulier sur le recyclage et une meilleure utilisation des plastiques et métaux. Les deux pays souhaitent accorder une attention particulière aux secteurs de l’emballage, de la construction, à l'industrie automobile et à la fabrication de batteries. Le ministre fédéral du transport et du numérique, Volker Wissing a signé avec le ministre chinois pour l’industrie et la technologie de l’information, Jin Zhuanglong, une déclaration d’intention sur le dialogue et la coopération pour la conduite automatisée et connectée. La déclaration prévoit des discussions sur les normes et standards communs. Dans le domaine agricole, la Chine a annoncé la levée de l’interdiction sur l’import de viande bovine désossée de moins de 30 mois allemande ainsi que la mise en place d’un protocole pour l’entrée des pommes de table allemandes.

3. Tesla envisage de supprimer 400 emplois dans son usine allemande de Grünheide

Evoquant une situation économique morose, les chiffres de production et de livraison pour le premier trimestre 2024 accusent une baisse de 8,5 % par rapport à l'année précédente, Tesla a annoncé une vague de licenciements au sein de sa « gigafactory » de Grünheide. Une réduction de 10 % de son effectif à l’échelle mondiale avait déjà été amorcée à la mi-2022, suivant d’autres réduction de respectivement 7% et 9% début 2019 et mi-2018, principalement justifiées par des économies de coûts lors du lancement de la production de la Model 3. A Grünheide, l’opération devrait s’effectuer sur la base d’un programme de départs volontaires afin d'éviter les licenciements pour raisons économiques, même si 300 travailleurs intérimaires ont déjà vu leur contrat s’achever. L'usine emploie actuellement plus de 12 000 personnes dans un contexte social tendu depuis son lancement en 2022. Les licenciements prévus sont d’autant plus mal vécus que le site de production de Grünheide doit s’agrandir prochainement.

4. Les Länders de l’Est de l’Allemagne à la traîne en matière de digitalisation

La digitalisation en Allemagne souffre de disparités régionales, révèle une étude de l’association Bitkom regroupant des entreprises allemandes des technologies de l’information et de la communication. Si l’Allemagne est classée dans la moyenne des autres pays de l’UE, les régions de l'Est présentent des retards significatifs, notamment sur la présence d'entreprises du numérique, la disponibilité des services administratifs en ligne et les compétences numériques de la population. Les Etats les mieux classées sont Berlin, Hambourg, la Bavière, le Bade-Wurtemberg et la Hesse. Les États de l'Est tels que la Thuringe, la Saxe-Anhalt et la Mecklembourg-Poméranie occidentale enregistrent un retard conséquent. La digitalisation de l'administration quant-à elle, est globalement notée faible pour l’ensemble des Länder, même pour Hambourg qui se classe en tête mais se trouve largement en dessous du potentiel attendu. En cause notamment, le non-respect de la loi sur l'accès en ligne (Onlinezugangsgesetz OZG), en particulier dans le Saarland et la Saxe-Anhalt. Les régions de l'Est affichent également un développement limité en matière de start-ups présentes et d’infrastructures numériques. Cependant, certaines régions de l'Est, comme le Mecklembourg-Poméranie occidentale, se distinguent par une compétence numérique élevée dans la population, grâce à une éducation en informatique obligatoire dès la dernière année d’école primaire. L'enjeu des années à venir sera de stimuler la digitalisation des Länders les plus fragiles tout en maintenant les efforts dans les régions développées, afin d’éviter un creusement des écarts.

5. Un nouveau label pour l’acier vert

Lors de la messe de l’industrie à Hanovre, le ministre de l’économie Robert Habeck a présenté le nouveau label « Low Emission Steel Standard » (LESS). Ce label permet de classer l’acier vert en cinq groupes et comprend des modes de production à CO2 réduits tout comme des productions quasi-neutres en émissions. La proportion d’acier recyclé est également prise en compte dans la labellisation. L’industrie sidérurgique réclamait depuis de nombreuses années un label « acier vert » pour standardiser les différents labels crées par les entreprises elles-mêmes. Robert Habeck a annoncé que le label LESS pourrait bientôt être repris à l’international. Pour garantir l’efficacité du label, la directrice générale de la fédération sidérurgique rappelle que l’Allemagne, qui représente la moitié du marché européen de l’acier, ne doit pas rester seule. Le gouvernement fédéral a subventionné l’industrie sidérurgique à hauteur de 7 milliards d’euros en 2023. Le « Standort » / site de production allemand décline en attractivité à cause des coûts élevés de l’énergie pour cette industrie particulièrement vorace en la matière. A l’avenir, le gouvernement pourrait soutenir l’industrie par des marchés publics favorisant les produits neutres en carbone.

6. Le voyage pharma de Robert Habeck

Le Ministre de l’Economie et de la Protection du Climat, Robert Habeck, s’est rendu en Hesse, Basse-Saxe et Saxe-Anhalt les 29 et 30 avril pour visiter plusieurs entreprises de la branche pharmaceutique et biotechnologique. Lundi 29, Habeck a commencé son « voyage pharma » à Darmstadt, où il a rencontré des représentants de la start-up biotech Zedira, qui a développé la première substance active contre l’intolérance au gluten. Il a ensuite rencontré Merck KGaA, la plus ancienne entreprise pharmaceutique du monde, fondée en 1668. Le chancelier Olaf Scholz s’était rendu à Darmstadt quelque jours plus tôt seulement, pour célébrer la pose de la première pierre d’un nouveau centre de recherche, dans lequel Merck a investi 1,5 milliards d’euros. Mardi 30 avril, Habeck s’est rendu à Göttingen pour visiter la Life Sciences Factory. Cet incubateur, fondé par l’entreprise Sartorius et l’université de Göttingen en 2019, conseille les jeunes entreprises, leur permet d’échanger entre elles et met des laboratoires à leur disposition. Le voyage de Habeck s’est conclu par la visite de Salutas (appartient à Sandoz) à Barleben près de Magdeburg, une entreprise spécialisée dans la production de médicaments génériques qui contribue de manière significative à la sécurité des médicaments en Allemagne. C’est un des employeurs les plus importants de la région. Tout au long de son voyage, R. Habeck a insisté sur l’importance du dialogue entre politiques et industrie, pour assurer un environnement propice au développement de l’innovation, qui permette aux entreprises de s’installer durablement en Allemagne. Plusieurs entreprises pharmaceutiques ont annoncé des investissements importants en Allemagne cette année : en février, l’entreprise japonaise Daiichi Sankyos a annoncé qu’elle allait investir 1 milliards d’euros pour étendre son site à Pfaffenhofen et y accueillir un centre de recherche international. Le ministre de la santé Karl Lauterbach avait assisté à la cérémonie. En mars de cette année, l’entreprise suisse Roche a inauguré son nouveau centre de développement de thérapie génétique à Penzberg près de Munich. Début avril, O. Scholz s’était rendu à Alzey pour célébrer le lancement des travaux d’une fabrique de médicaments de l’entreprise américaine Eli Lilly, qui a annoncé investir 2,3 milliards d’euros dans son site en Rhénanie-Palatinat.

7. La Foire d’Hanovre, au cœur de l’innovation industrielle

La foire d’Hanovre, plus grande rencontre industrielle au monde, a eu lieu cette année du 22 au 26 avril et a réuni près de 4 000 exposants dont plus de 300 start-ups. Y ont présentées les dernières innovations technologiques et les tendances de l'industrie. Les leaders de l'industrie, décideurs politiques et experts en technologie s’y sont retrouvés pour partager les innovations et échanger sur la situation économique de l’Allemagne et de l’Europe. Le slogan de cette édition mettait à l'honneur l'innovation pour la durabilité « Energizing a sustainable industry » : l’intelligence artificielle, l’hydrogène et l’industrie durable ont été les grands thèmes abordés. Le patronat et les fédérations – même s’ils ont exprimé leur enthousiasme concernant la foire – ont témoigné de leur inquiétude quant au *standort Deutschland,* l’Allemagne en tant que site industriel. Pour Siegfried Russwurm, le président du BDI (Fédération de l’industrie allemande) « l’industrie est dans une tendance à la baisse inquiétante » et il ne s’agit pas de pessimisme comme le reproche le chancelier O. Scholz mais d’un constat basé « sur les données, les faits ». Outre S. Russwurm, Gunther Kegel, président de l’Association électrique et numérique ZVEI, et Karl Haeusgen, président de l’Association de génie mécanique VDMA ont eu des revendications similaires à celles du BDI, et plaidé pour des coûts énergétiques planifiés à long terme des frais de réseau plus bas, une réduction de la bureaucratie et de la « surrèglementation » notamment à l’échelle européenne et une réduction de l’impôt sur les sociétés. De leur côté, les représentants du gouvernement dont O. Scholz et R. Habeck ont défendu tant bien que mal leur bilan soulignant les efforts sur la débureaucratisation. L’ambassadeur de France en Allemagne, François Delattre, s’est également rendu à la foire d’Hanovre, accompagné d’une délégation d’entreprises de l’Alliance industrie du futur, du collectif France Industrie en Allemagne et de Business France. Suite à un échange sur les enjeux clés que sont l’hydrogène, l’IA et la débureaucratisation, il a visité les stands de Dassault Système, Siemens et Schneider Electric ains que ceux de 3 start-ups françaises de l’IA : Visionairy, Scortex et Preste.

# Numérique & Innovation

1. La pépite munichoise Proxima Fusion récolte 20Millo d’euros pour accélérer sa R&D

La start-up spécialisée dans la fusion nucléaire lève 20 Millo d’euros, principalement auprès de la société suisse de capital-risque Redalpine, pour accélérer ses recherches. Projet soutenu par la SPRIND (agence fédérale pour les innovations de rupture), Proxima entend attirer des spécialistes de la recherche en fusion nucléaire, comme l’a rapporté le CEO et cofondateur Francesco Sciortino au journal d’affaire Handelsblatt. D'ici 2031, Proxima Fusion compte développer une première centrale de démonstration en Allemagne. La fusion nucléaire se base sur le fonctionnement du soleil : Les noyaux d'hydrogène fusionnent pour former des noyaux d'hélium et libèrent ainsi de très grosses quantités d'énergie. En Allemagne, ce sont surtout le parti conservateur CDU/CSU et les libéraux FDP qui demandent des investissements et des lois pour soutenir cette technologie. En outre, le ministère de la Recherche (BMBF) entend investir 1 Mrds d’euros dans la fusion nucléaire entre 2024 et 2028, et soutient ainsi Proxima à hauteur de 10 Millo d’euros. Cette approche est différente des start-ups allemandes Marvel Fusion et Focused Energy, qui ont choisi de développer la fusion inertielle c’est-à-dire par l’utilisation de lasers à haute puissance.

2. l’Allemagne reléguée au 5ème rang des brevets de classe mondiale

Selon une étude commandée par l’Association de l’économie bavaroise (VBW), l’Allemagne tombe à la cinquième place pour les brevets de classe mondiale, après les Etats-Unis, la Chine le Japon et la Corée du Sud. Cette étude a analysé le nombre de brevets à l'intersection des 90 technologies d'application les plus importantes et des 21 technologies dites déterminantes pour la compétitivité numérique, notamment l’intelligence artificielle, le cloud Computing, les semi-conducteurs et l’informatique quantique. L’Allemagne représente 4.6% des brevets de technologies numériques, tout en restant comparativement forte dans les secteurs industriels (capteurs, santé, conduite autonome et mobilité). Cette étude montre que si le niveau allemand ne s’est pas dégradé au cours des 5 dernières années, d’autres nations comme la Chine, ont redoublé d’effort. Si les investissements en R&D sont actuellement en augmentation en Allemagne, ils concernent globalement des secteurs industriels et non les domaines d’avenir comme l’IA ou la production de puce, reposant encore sur les importations.

3. Kick off du 2ème challenge du Daten Institute pour améliorer l’utilisation des données

Le ministère fédéral de l'Intérieur (BMI) et le ministère fédéral de l'Économie et de la Protection du climat (BMWK) ont dévoilé début avril les avancées du *Daten Institute*, dont l’objectif est d’améliorer la disponibilité et l'utilisation des données en Allemagne. Dr Markus Richter, Secrétaire d'État au BMI, et Dr. Anna Christmann, chargée de l'économie numérique et des startups au BMWK, ont lancé le deuxième challenge portant sur les cas d’usage de « l’après COVID ». Il fait suite au challenge sur l’énergie, lancé fin 2023 et remporté par l’Agence allemande de l’énergie (DENA) pour traiter des valeurs ajoutées de la mise en réseau intelligente des installations énergétiques. Une première enquête auprès des parties prenantes a déjà eu lieu et la mise en place de la zone test est en préparation. Globalment, le *Daten Institute* entend aborder les problèmes existants dans l’écosystème des données de manière trans-sectorielle et à toutes les échelles, en orientant le processus vers l’intérêt général. A l’aide de deux challenges autour des cas d’usage, le *Daten Institute* souhaite identifier les obstacles structurels et développer des solutions adaptées à l’écosystème.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.   
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :   
[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT

Rédactrices : Adèle BESSOULE, Mayte Conde Holtzmann, Louca DERVILLE, Ahlam EL AHMAR, Esther GOREICHY, Stéphanie JALLET, Antoine LECLERCQ, Manuela SACCOMANO,

Relecteurs : Willy BREDA, Bertrand LE TALLEC

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr